



Conseil de sécurité

Distr. générale
21 décembre 2018
Français
Original : anglais

Rapport du Secrétaire général sur la Somalie

I. Introduction

1. Soumis en application du paragraphe 28 de la résolution [2408 \(2018\)](#) et du paragraphe 55 de la résolution [2431 \(2018\)](#) du Conseil de sécurité, le présent rapport rend compte de l'application de ces résolutions et notamment de l'exécution du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM) et du Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie (BANUS). Il porte sur les principaux faits nouveaux survenus en Somalie au cours de la période allant du 23 août au 13 décembre 2018.

II. Situation politique et économique et conditions de sécurité

2. Au cours de la période considérée, l'évolution de la situation politique a avant tout été marquée par l'impasse qui subsiste entre le Gouvernement fédéral et les États membres de la fédération et par des tensions découlant du processus électoral dans l'État du Sud-Ouest. Ces tensions ont entravé la mise en œuvre des priorités politiques, du plan de transition et du dispositif national de sécurité, faisant craindre une mise en péril des progrès accomplis à ce jour. Au niveau fédéral, des tensions sont apparues le 9 décembre entre le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif, quand un groupe de 92 membres de la Chambre du peuple a présenté au Bureau du Président de la Chambre une motion visant à destituer le Président de la République Mohammed Abdullahi « Farmajo ». Des civils ont manifesté à Mogadiscio pour soutenir le Président Farmajo tandis que d'autres ont manifesté à Baidoa, dans l'État du Sud-Ouest, pour soutenir la motion. La validité de la motion a été contestée au motif que certaines des 92 signatures ne seraient pas authentiques.

3. Le 8 septembre, à la troisième réunion du Conseil de coopération entre les États, qui s'est tenue à Kismayo, les dirigeants des cinq États membres de la fédération ont décidé de suspendre leur coopération avec le Gouvernement fédéral au motif qu'il n'avait pas respecté ses engagements et qu'il était coupable d'ingérence politique. Le Président Farmajo a demandé la tenue d'une réunion consultative, mais cette demande est restée lettre morte, à la suite de quoi la chambre haute a proposé de servir de médiatrice dans ce contentieux. Le 24 septembre, le Président du HirChébéli, Mohamed Abdi Ware, s'est désolidarisé des autres dirigeants des États membres de la fédération et a repris la coopération avec le Gouvernement fédéral. Le 24 octobre, à la quatrième réunion du Conseil, les dirigeants des États membres de la fédération, à l'exception du HirChébéli, ont décidé de créer un parti politique ainsi que leur propre force de sécurité unifiée, tout en réitérant qu'ils suspendaient leur coopération



avec le Gouvernement fédéral, y compris sur la réforme constitutionnelle et les préparatifs des élections de 2020. Toutefois, lorsque mon Représentant spécial et le Représentant spécial du Président de la Commission de l'Union africaine, Francisco Madeira, se sont rendus auprès de chacun d'entre eux, les présidents des États membres, ont fait part de leur volonté de trouver un terrain d'entente avec le Gouvernement fédéral et ont encouragé la chambre haute à poursuivre ses efforts de médiation. Ils ont demandé à l'Organisation des Nations Unies, à la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) et à l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) de jouer un rôle actif dans la recherche d'une solution au contentieux. Le 23 octobre, le Premier ministre, Hassan Ali Khaire, a créé un comité ministériel composé de six membres chargé de collaborer avec la chambre haute pour sortir de l'impasse.

4. Dans le même temps, l'élection présidentielle dans l'État du Sud-Ouest, initialement prévue le 17 novembre, a été reportée en raison d'allégations faisant état d'ingérence et d'achat de voix par le Gouvernement fédéral, de soupçons de manipulations de la part de l'administration de l'État du Sud-Ouest et de la controverse entourant la candidature de l'ancien chef adjoint des Chabab, Mukhtar Robow, à laquelle le Gouvernement fédéral s'est fermement opposé. Ces éléments ont conduit à la démission, le 5 novembre, des 27 membres de la commission électorale de l'Assemblée de l'État du Sud-Ouest. Le Président de cet État, Sharif Hassan Sheikh Aden, a lui aussi démissionné le 7 novembre, abandonnant ainsi sa quête d'une réélection. Une nouvelle commission électorale composée de 15 membres a validé six candidatures, dont celle de Robow. Ce dernier a été arrêté le 13 décembre à Baidoa, ce qui a provoqué des affrontements entre ses partisans et les forces de sécurité ainsi que des manifestations violentes en ville. Le même jour, la commission électorale de l'État du Sud-Ouest, qui avait validé la candidature de Robow, a confirmé publiquement que l'élection présidentielle se tiendrait le 19 décembre.

5. Dans le Puntland, la procédure de sélection visant à désigner les nouveaux membres du Parlement, qui est menée par les chefs traditionnels, avance. Une commission de contrôle, composée de sept membres nommés par le Président du Puntland, Abdiweli Mohamed Ali « Gaas », a commencé à évaluer et à approuver les membres du Parlement du Puntland proposés par les clans. Les chefs de clan doivent désigner 66 membres du Parlement d'ici au 31 décembre, à la suite de quoi le Parlement du Puntland recevra des candidatures à la présidence et élira le Président le 8 janvier 2019. La MANUSOM s'est jointe aux organisations de la société civile et à d'autres acteurs pour promouvoir une meilleure représentation des femmes.

6. Dans le Djoubaland, l'élection présidentielle doit avoir lieu en août 2019, à l'expiration du mandat du Président Ahmed Mohamed Islam « Madobe ». Les anciens, chefs traditionnels, prévoient de choisir, d'ici à avril 2019, les nouveaux membres de l'Assemblée régionale, qui éliront à leur tour un nouveau Président. Des tensions liées à ces opérations électorales et des allégations d'ingérence de la part du Gouvernement fédéral commencent à apparaître. Les manifestations de la société civile et des responsables de l'administration locale qui se sont déroulées à Gedo du 24 août au 5 septembre ont notamment été motivées par un supposé manque d'appui en matière de sécurité et de partage des ressources. Le 21 octobre, lors de la réunion du Conseil de coopération entre les États qui s'est tenue à Garoowe, le Président du Djoubaland a indiqué que les élections se tiendraient dans le respect de la constitution de la région, et nié toute intention de prolonger son mandat. Le 13 novembre, il a remanié son gouvernement : sept postes, dont un poste ministériel, ont été concernés par les modifications apportées.

7. À Galmudug, les autorités sont toujours dans l'impasse concernant la mise en œuvre de l'accord de partage du pouvoir conclu le 6 décembre 2017. En septembre,

des désaccords sur le mandat de l'administration actuelle ont accentué la fracture entre les parties et poussé les membres de l'Assemblée appartenant à l'opposition à lancer une série de tentatives de destitution et de motions de censure à l'encontre du Président Ahmed Duale Gelle « Haaf », du Vice-Président Mohamed Hashi Abdi « Arrabey », du Président de l'Assemblée Ali Gaal Asir et de son premier Vice-Président Hared Ali Hared. Le 9 octobre, l'élection d'un nouveau Président de l'Assemblée à Dhuusamarreeb a entraîné l'organisation d'une élection présidentielle à Cadaado le 20 octobre. Le 3 novembre, le groupe de Cadaado a constitué un gouvernement parallèle et non reconnu. L'administration légitime, dirigée par le Président « Haaf », continue d'opérer depuis la capitale officielle de l'État, Dhuusamarreeb, tandis que des efforts de conciliation sont en cours.

8. Le 10 novembre, dans un contexte d'amélioration de la situation dans la Corne de l'Afrique, les dirigeants de l'Érythrée, de l'Éthiopie et de la Somalie ont achevé un sommet de deux jours en Éthiopie. Ils ont insisté sur le respect de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de l'indépendance politique de la Somalie et réaffirmé leur engagement en faveur d'une paix et d'une coopération régionales inclusives. Djibouti, l'Éthiopie et la Somalie se sont félicités de la levée des sanctions contre l'Érythrée par le Conseil de sécurité le 14 novembre.

9. Le 27 octobre, le Groupe de contact sur la Somalie de l'Organisation de la coopération islamique a tenu une réunion de niveau ministériel à Mogadiscio. Il a souligné qu'il fallait respecter l'unité et la souveraineté somaliennes, salué les accords conclus par les dirigeants somaliens à Baidoa en juin 2018, et prié instamment les États membres de l'Organisation et les institutions financières d'aider davantage le Gouvernement fédéral et les régions vulnérables.

Évolution de la situation en matière de sécurité

10. La situation en matière de sécurité reste très instable en Somalie et les Chabab constituent toujours la principale menace pour la sécurité du pays. On a également observé une recrudescence des activités d'éléments favorables à l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) à Mogadiscio. Dans la région contestée du Sool, les tensions se sont poursuivies dans la ville de Turkaaq et dans les zones adjacentes, où ont eu lieu des affrontements sporadiques entre les forces de sécurité du « Somaliland » et du Puntland. Un nombre record sur l'année d'actes terroristes a été enregistré au mois de novembre, la plupart ayant été signalés à Mogadiscio et dans les régions du Bas-Chébéli et du Hiraan.

11. Les Chabab conservent leur force et leurs capacités opérationnelles, malgré la poursuite et l'intensification des frappes aériennes et terrestres dans l'ensemble du pays. Les éléments pro-EIIL ont intensifié leurs activités à Mogadiscio et aux alentours, bien que leurs opérations se limitent à des assassinats ciblés. Des Chabab et des éléments pro-EIIL restent actifs dans le Puntland. Au cours de la période considérée, le nombre d'assassinats attribués à des Chabab et à des éléments pro-EIIL dans cette région a dépassé le nombre d'attaques à l'engin explosif improvisé. Le 4 octobre, des éléments pro-EIIL ont revendiqué le meurtre de migrants éthiopiens à Boosaaso. Des employés d'Hormuud, une entreprise de télécommunications et le deuxième plus gros employeur en Somalie, auraient également été assassinés à Mogadiscio par des éléments pro-EIIL.

12. À Mogadiscio, les Chabab ont continué d'organiser des attaques et des assassinats ciblés à l'aide de véhicules piégés, d'engins explosifs improvisés placés sous des véhicules et d'engins explosifs improvisés télécommandés. En septembre et en octobre, les brèves accalmies se sont accompagnées d'une recrudescence de la criminalité générale dans la capitale.

13. Le 2 septembre, une attaque à la voiture piégée, qui semblait viser les locaux du commissaire du district de Howlwadaag, a tué quatre personnes et blessé six enfants. Le 1^{er} octobre, un attentat-suicide à la voiture piégée a frappé un convoi militaire italien appartenant à la mission de formation de l'Union européenne en Somalie près du Ministère de la défense : trois passants civils ont été tués et 11 blessés. C'était la première fois que les Chabab prenaient directement pour cible un convoi militaire international n'appartenant pas à l'AMISOM, ce pourrait traduire un changement de tactique de leur part.

14. Les mesures de sécurité ont été renforcées lors de la commémoration des attentats à la bombe commis à Mogadiscio le 14 octobre 2017. Aucune atteinte à la sécurité n'a été signalée à cette occasion.

15. Le 9 novembre, les Chabab ont revendiqué une attaque complexe visant l'hôtel Sahafi. Deux véhicules piégés aux explosifs ont explosé devant l'entrée principale du bâtiment et un troisième a explosé à proximité d'un hôtel adjacent et d'un poste de contrôle de l'Agence nationale de renseignement et de sécurité. À la suite des explosions, cinq assaillants ont tenté de pénétrer dans l'hôtel Sahafi, où se tenait une manifestation à laquelle participaient de nombreuses personnalités politiques, mais ils ont été tués avant d'avoir pu entrer dans le complexe. Plus de 50 personnes, dont 7 membres des Chabab, ont été tués dans l'attaque.

16. Comme précédemment, ce sont les régions du Bas-Chébéli et du Moyen-Chébéli qui ont été les plus touchées par les activités des Chabab : il s'est notamment agi d'attaques au moyen d'engins explosifs improvisés et d'engins explosifs improvisés télécommandés et d'attaques armées contre le personnel et les convois de sécurité de l'AMISOM et de l'Armée nationale somalienne. Les régions du Moyen-Djouba, du Bas-Djouba, du Gedo, du Hiraan et de Bay ont également signalé des activités menées par les Chebab, bien que dans une moindre mesure.

17. Les tensions ont persisté au cours de la période qui a précédé l'élection présidentielle dans l'État du Sud-Ouest. Après l'arrestation de Mukhtar Robow le 13 décembre, des manifestations ont éclaté à Baidoa, où des manifestants ont brûlé des pneus et érigé des barrages routiers. Bien que les forces de sécurité somaliennes aient dispersé les manifestants, 15 civils, dont un membre de l'Assemblée de l'État, ont été tués lors des affrontements. Un grand nombre de soldats de l'AMISOM ont été déployés dans la ville.

18. Le 13 octobre, deux kamikazes ont pris pour cible un restaurant et un hôtel à Baidoa, tuant 20 personnes et en blessant 50. L'attentat a été revendiqué par les Chabab. Le 3 novembre, huit hommes armés, habillés en civil et se faisant passer pour des policiers, parmi lesquels se trouvaient notamment des miliciens voyageant à bord d'un camion, ont attaqué un convoi des Nations Unies en mission à Dhuusamarreeb. Les membres du convoi n'ont pas été blessés, et aucun véhicule des Nations Unies n'a été endommagé.

19. Le 25 août, une atteinte à la sécurité d'importance a été signalée : les membres d'équipage d'un avion des Nations Unies ont constaté, après avoir atterri à Baidoa, l'existence sur le moteur bâbord d'un trou causé par balle. C'était la première fois qu'un tel problème était signalé, et cela a avivé les craintes concernant la sécurité aérienne dans l'espace aérien somalien.

20. Le 16 octobre, l'équipe de sécurité privée d'un navire de marchandises battant pavillon hong-kongais a déjoué une tentative d'abordage par des pirates à quelque 340 milles marins au large des côtes de la région de Bari. Il s'agissait de la première attaque majeure depuis février 2018.

Évolution de la situation économique

21. L'économie somalienne a continué à se relever des effets de la sécheresse de 2016 et 2017. Les prévisions établissaient la croissance du produit intérieur brut (PIB) réel à 3,1 % en 2018 (contre 2,3 % en 2017) grâce au relèvement de la production agricole, à la consolidation de la paix et de la sécurité, à l'augmentation progressive des investissements privés et aux apports des donateurs.

22. Toutefois, la croissance économique reste trop faible pour améliorer les conditions de vie de la plupart des Somaliens. D'après le troisième rapport économique actualisé de la Banque mondiale, publié le 13 septembre, le PIB réel a progressé en moyenne de 2,5 % entre 2013 et 2017, alors que la population a augmenté de 2,9 %, ce qui s'est traduit par une croissance négative du PIB par habitant (-0,3 %) chaque année. L'économie n'a pas réussi à créer suffisamment de débouchés, en particulier pour les femmes et les jeunes. À la fin de la période considérée, le taux d'activité des hommes était de 58 %, contre 37 % pour les femmes. Près d'un Somalien sur trois vit dans des conditions d'extrême pauvreté. Les disparités régionales sont importantes, la pauvreté touchant avant tout les personnes déplacées, les personnes vivant dans les zones rurales et les populations nomades.

23. En septembre, une étude du Fonds monétaire international (FMI) a conclu que la Somalie avait fait des progrès suffisants vers la réalisation des objectifs fixés pour bénéficier d'un allègement de dette dans le cadre de l'Initiative du FMI en faveur des pays pauvres très endettés. Au vu des progrès importants accomplis par le pays, la Banque mondiale a débloqué, au titre du cadre de partenariat pour la période 2019-2022, un financement exceptionnel de l'Association internationale de développement par l'intermédiaire de dons d'apurement des arriérés afin de renforcer la fourniture de services de base, d'améliorer les capacités de gestion financière, de restaurer la résilience économique et de créer de nouveaux débouchés.

24. La mise en œuvre de la politique budgétaire s'est améliorée au cours de la période considérée, le recouvrement des recettes intérieures s'élevant à 72 % de l'objectif budgétaire en août 2018. Cela s'explique par l'élargissement de l'assiette fiscale, moyennant notamment : une nouvelle taxe de vente sur les biens et les services ; l'amélioration du respect des réglementations, grâce à l'entrée en activité d'un bureau chargé des gros et moyens contribuables, créé en juin 2018 ; l'amélioration de la capacité de collecte, qui a entraîné l'augmentation des recettes non fiscales. Le Gouvernement a approuvé le budget fédéral pour 2019 (340 millions de dollars), dont 56 % proviennent des recettes nationales et 44 % des donateurs. Le budget du Gouvernement fédéral pour l'exercice qui se clôture était de 274,6 millions de dollars.

III. Appui à l'entreprise de consolidation de la paix et à l'édification de l'État

A. Établissement d'un État fédéral opérationnel

Renforcement du fédéralisme

25. L'impasse politique dans laquelle se trouve le dialogue entre le Gouvernement fédéral et les États membres de la fédération empêche d'avancer sur des questions fondamentales liées à la définition du modèle fédéral somalien, notamment la répartition des pouvoirs entre le Gouvernement fédéral et les États membres de la fédération, le modèle judiciaire fédéral et le fédéralisme budgétaire. Mon Représentant spécial et d'autres partenaires internationaux ont engagé des discussions avec des responsables du Gouvernement fédéral et des États membres de la fédération

pour les encourager à poursuivre le travail essentiel qu'ils effectuent au niveau technique, en particulier par l'intermédiaire du Comité technique de négociation de la fédéralisation, en attendant la sortie de l'impasse politique au niveau des dirigeants. Fait positif, une certaine collaboration technique s'est poursuivie dans le cadre des volets de la solution globale pour la sécurité, de même que dans le cadre de l'examen de la constitution fédérale provisoire et des préparatifs des élections de 2020. Les 12 et 13 décembre, à Mogadiscio, des membres du Comité technique de négociation de la fédéralisation, du Ministère des affaires constitutionnelles et du Ministère des finances, entre autres, se sont rencontrés pour débattre des options envisageables quant au fédéralisme budgétaire.

26. Le 29 septembre, un débat sur les limites de Mogadiscio a été organisé entre le maire de la ville et gouverneur de l'Administration régionale du Banaadir, Abdurahman Omar Osman « Yariisow », et des représentants de la Commission nationale indépendante chargée des frontières et du fédéralisme. Le maire a proposé d'étendre les limites actuelles de la ville, ce qui a poussé le HirChébéli à réagir officiellement pour indiquer que toute expansion aux dépens du district de Balcad, situé dans le HirChébéli, violerait sa Constitution.

Révision de la Constitution

27. L'examen de la Constitution fédérale porte sur plusieurs questions prioritaires, parmi lesquelles la répartition des pouvoirs, le partage des ressources, le système de gouvernance, le statut de Mogadiscio et le modèle judiciaire. Lors de la réunion de haut niveau sur la feuille de route portant sur la politique d'ouverture, organisée le 1^{er} octobre par le Premier Ministre, M. Khaire, il a été noté que des États membres de la fédération avaient continué de collaborer au niveau technique avec le Gouvernement fédéral concernant des questions constitutionnelles essentielles. L'objectif était de préparer le terrain pour les décisions que les hauts responsables du Conseil national de sécurité seraient appelés à prendre, en particulier concernant la répartition des pouvoirs et le modèle judiciaire. Cependant, en dépit des quelques efforts que le Président Farmajo a faits pour tendre la main aux dirigeants des États membres de la fédération, aucune réunion du Conseil national de sécurité n'a été organisée au cours de la période considérée pour permettre de prendre les décisions politiques nécessaires.

28. Des réunions conjointes organisées régulièrement entre le Ministère des affaires constitutionnelles et la Commission parlementaire conjointe chargée de contrôler la révision constitutionnelle ont contribué à améliorer la coopération et la communication, ainsi qu'à améliorer les effets de synergie entre les principaux acteurs constitutionnels mandatés. Les organes ont achevé un examen technique des cinq premiers chapitres de la constitution provisoire et tenu des consultations à Garoowe du 9 au 11 octobre, qui ont réuni des acteurs régionaux des États membres de la fédération.

Prévention et règlement des conflits

29. Dans le cadre de son mandat de bons offices, mon Représentant spécial a étudié avec le Président Farmajo et le Président du « Somaliland », Muse Bihi Abdi, la possibilité de restaurer le dialogue entre la Somalie et le « Somaliland ». Il s'est également entretenu avec les dirigeants du Gouvernement fédéral et tous les présidents des États membres de la fédération et a souligné qu'il fallait sortir de l'impasse politique entre les deux parties, insistant sur le fait que l'avancement des priorités de la Somalie en matière d'édification de l'État et de sécurité passait par la collaboration du Gouvernement fédéral et des États membres de la fédération. Trois voies parallèles vers la sortie de l'impasse ont été examinées : la poursuite des travaux

au niveau technique, la poursuite des efforts de médiation à la Chambre haute du Parlement et l'acceptation de la proposition de pourparlers directs faite par le Président Farmajo. Compte tenu des conséquences de la stagnation des opérations de sécurité conjointes visant à affaiblir davantage les Chabab et de la mise en œuvre du plan de transition, mon Représentant spécial a invité le Représentant spécial du Président de la Commission de l'Union africaine à participer aux discussions qu'il mènerait dans les capitales des États membres de la fédération.

30. En ce qui concerne la réconciliation à l'échelle nationale, le Ministère de l'intérieur, des affaires fédérales et de la réconciliation a tenu une première série de réunions consultatives les 25 et 26 septembre aux fins de l'élaboration du cadre de réconciliation nationale, auxquelles ont participé des membres des deux Chambres du Parlement. Des réunions consultatives se sont également tenues dans tous les États membres de la fédération en octobre et novembre ; y ont participé environ 700 représentants de la société civile et du gouvernement venus de toute la Somalie. La réconciliation nationale a également gagné en visibilité au sein de la communauté internationale avec la création du « groupe des amis de la réconciliation » à Nairobi le 16 octobre. Constitué en mai 2018, le groupe est composé d'ambassadeurs de 10 États Membres ainsi que de représentants de l'Union européenne et de la MANUSOM, qui soutient le processus dirigé et contrôlé par les Somaliens.

31. Au cours de la période considérée, la MANUSOM a continué de s'employer à prévenir les conflits. Outre l'appui qu'elle a apporté dans le cadre du processus électoral dans l'État du Sud-Ouest et de l'action visant à instaurer une paix durable à Gaalkacyo, la MANUSOM a activement collaboré avec les autorités du Puntland et du « Somaliland » dans le cadre des efforts de prévention menés aux fins de la consolidation et de la pérennisation de la paix. Dans la zone de Tukaraq, dans la région contestée de Sool, mon Représentant spécial adjoint et l'Envoyé spécial de l'IGAD pour la Somalie ont mené plusieurs visites conjointes ONU-IGAD à Garoowe et à Hargeysa, où ils ont examiné les dispositions à prendre pour mettre fin aux hostilités et préconisé des négociations en vue de parvenir à une solution durable et pacifique.

32. Les efforts visant à mettre en œuvre la stratégie d'appui à la médiation et de renforcement des capacités de la MANUSOM, lancée en décembre 2017, se sont poursuivis. Avec l'appui de l'Union européenne, de l'IGAD, du Groupe de l'appui à la médiation du Département des affaires politiques et du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), la MANUSOM a organisé un atelier de trois jours sur la médiation et la facilitation du dialogue. Les membres du personnel recrutés sur les plans international et national de l'AMISOM, de la mission de l'Union européenne visant au renforcement des capacités en Somalie, de la mission de formation de l'Union européenne en Somalie, des organismes des Nations Unies et de la MANUSOM ont acquis des compétences de base en matière de médiation et ont discuté des meilleures façons de régler les conflits en Somalie, notamment les différends fonciers, et des meilleurs modes de collaboration avec les mécanismes traditionnels somaliens de règlement des conflits.

Appui aux élections au suffrage universel

33. La transposition en texte législatif de l'accord politique sur le modèle électoral conclu par le Conseil national de sécurité à Baidoa en juin 2018 a progressé. Le 11 novembre, le Ministère de l'intérieur, des affaires fédérales et de la réconciliation a présenté le projet de loi électorale au Conseil des ministres pour examen, avant de le présenter au Parlement fédéral. Cette loi devrait servir de fondement juridique aux élections universelles multipartites qui devraient avoir lieu d'ici à la fin 2020. Le modèle électoral proposé repose sur le principe de la représentation proportionnelle

et sur un système de listes bloquées. Le maintien du calendrier électoral dépendra du délai d'adoption et de mise en œuvre de la loi électorale. Les retards pris dans la présentation du projet de loi électorale au Parlement ont empêché son adoption avant la fin de 2018, comme le Gouvernement s'y était engagé. Il est à craindre que ces retards entravent le processus électoral et l'appui fourni par les partenaires.

34. En septembre, la Commission électorale nationale indépendante a réalisé une étude visant à recenser les zones électorales potentielles, première étape dans l'établissement des futurs centres d'inscription sur les listes électorales. Une fois que la Commission aura procédé à des vérifications sur le terrain, l'étude pourra justifier la mise en place des centres d'inscription. En octobre, un projet pilote visant à vérifier les données recueillies dans le cadre de l'étude et à trouver des sites appropriés a été mené dans deux districts (celui de Wadajir à Mogadiscio et celui de Jawhar dans la région du Moyen-Chébéli).

35. En octobre, la Commission électorale nationale indépendante a organisé des ateliers consécutifs consacrés à la gouvernance institutionnelle et à l'examen de son plan stratégique afin de renforcer ses capacités techniques et opérationnelles et de poursuivre la préparation des élections de 2020 conformément au calendrier prévu. La Commission a également recruté un premier groupe de spécialistes des activités électorales de terrain dans le cadre de la mise en place de bureaux infranationaux.

B. Questions transversales

Égalité des sexes et autonomisation des femmes

36. Le 28 octobre, mon Représentant spécial a organisé une réunion avec 35 femmes influentes, dont des représentantes de la société civile, des membres du Parlement fédéral, des universitaires, des femmes d'affaires, des journalistes, des membres de la Commission électorale nationale indépendante, des réfugiées et des femmes handicapées. Cette réunion a permis de faire le point sur les principaux problèmes, préoccupations et priorités des femmes somaliennes et de s'assurer que l'ONU continue de défendre les droits des femmes et de promouvoir leur participation au processus politique.

37. La MANUSOM et le PNUD ont continué de fournir un appui technique à l'Organisation des femmes somaliennes et au bureau de coordination de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent relevant du Cabinet du Premier Ministre. Cet appui avait pour objectif d'organiser des consultations à Banaadir sur le renforcement de la participation des femmes au processus de paix et de réconciliation et à la prévention et à la répression de l'extrémisme violent, ainsi que le premier Forum des femmes somaliennes pour la paix, tenu les 28 et 29 novembre. Au lendemain de l'attentat perpétré à Mogadiscio en octobre 2017, l'Organisation des femmes somaliennes, étant parvenue à la conclusion que l'instauration d'une paix durable passait par le renforcement du rôle et de la participation des femmes dans le processus de paix et de réconciliation et dans la prévention et la répression de l'extrémisme, a entrepris des consultations au niveau national à ce sujet. Plus de 200 femmes, dont 55 dirigeantes venues de cinq États membres de la fédération, ont participé au Forum.

38. Le 24 octobre, les membres de deux groupes de femmes parlementaires des deux chambres du Parlement fédéral ont fixé le calendrier de la deuxième conférence annuelle des femmes parlementaires (représentantes des assemblées de la fédération et de l'État), qui s'est tenu du 3 au 5 décembre à Mogadiscio. La révision de la Constitution et les élections au suffrage universel figuraient parmi les grandes priorités discutées lors de la conférence.

Mobilisation des jeunes

39. L'Organisation des Nations Unies a aidé le comité mixte des jeunes de Gaalkacyo à organiser des activités dans le cadre de la Journée internationale de la paix du 21 au 23 septembre. Plus de 300 jeunes du nord et du sud de la ville ont participé à des débats et à des activités sportives et autres. Des jeunes de tous les États membres de la fédération, des personnes âgées, des femmes et des représentants des autorités locales et régionales du Puntland et du Galmudug ainsi que du Gouvernement fédéral étaient également présents. Les célébrations ont été présentées comme une pratique exemplaire lors d'un forum sur la jeunesse, la paix et la sécurité qui s'est tenu à Sandö, en Suède, du 5 au 7 décembre. À Kismayo, le Comité pour la paix a invité 700 jeunes, femmes et personnes âgées à un débat, suivi d'un défilé vers le Palais présidentiel.

40. Avec l'appui de l'ONU, le Conseil national de la jeunesse somalienne a organisé trois consultations régionales avec des associations régionales de jeunes à Garoowe, à Cadaado et à Beledweyne. Le Fonds des Nations Unies pour la population et le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) ont appuyé la création de conseils de district de la jeunesse à Baidoa, à Doollow et à Kismayo, qui serviront de mécanismes de promotion de la participation des jeunes à la gouvernance locale.

C. Coordination des initiatives en faveur du développement

41. Malgré l'impasse dans laquelle se trouvent le Gouvernement fédéral et les États membres de la fédération, les activités de coordination du développement menées dans le cadre du Mécanisme pour le développement et la reconstruction de la Somalie se sont poursuivies tout au long de la période considérée, même si certains membres n'y ont pas participé.

42. La version finale de la stratégie de relèvement et de résilience, axée sur l'exécution d'activités de renforcement de la résilience, a été achevée en octobre. Une plateforme de programmes aux fins de la réalisation de la stratégie devrait être lancée en janvier. Un accord a été conclu sur la nécessité de mener des interventions humanitaires et de développement qui se renforcent mutuellement. En étroite consultation avec le Gouvernement, l'ONU est convenue d'appuyer l'élaboration d'un programme commun axé sur la résilience systémique et structurelle qui permette aux donateurs de contribuer au financement d'activités de renforcement de la résilience qui ne relèvent pas du plan de réponse humanitaire. Ces activités font ressortir les liens qui existent entre le développement, l'aide humanitaire et la consolidation de la paix en Somalie.

43. Comme dans le plan national de développement, la priorité est donnée aux solutions durables dans la stratégie de relèvement et de résilience, grâce à un appui technique continu. À cet égard, la création d'un sous-groupe de travail sur les migrations, les déplacements et les solutions durables a contribué, par ses activités, à accroître les ressources disponibles pour la planification des activités visant à trouver des solutions durables essentielles.

44. Le Gouvernement fédéral a procédé à un examen aux fins d'adapter les structures, les stratégies et les priorités à la situation nouvelle et en constante évolution qui règne en Somalie. Il a également entrepris une révision du plan national de développement, qui a permis aux parties prenantes d'examiner les progrès accomplis et de réorienter les stratégies et les priorités en fonction des nouveaux besoins. En outre, il a commencé à se pencher sur le prochain plan de développement,

qui est élaboré conformément aux critères requis pour l'établissement des documents intérimaires de stratégie pour la réduction de la pauvreté.

45. À la suite d'une série de réunions tenues au cours de la période considérée, des ajustements ont été apportés à un certain nombre d'indices de référence, de cibles et de principes de partenariat énoncés dans le cadre de responsabilité mutuelle adopté en décembre 2017.

46. L'ONU et ses partenaires de développement se sont mis d'accord sur un nouveau dispositif d'appui pluriannuel visant à renforcer la coordination de l'aide dirigée par le Gouvernement. Ce dispositif contribue à la mise en œuvre du Nouveau Partenariat pour la Somalie et du plan national de développement en ce qu'il renforce les capacités du pays d'assurer une gestion et une coordination efficaces de l'aide.

IV. Solution globale pour la sécurité

A. Coordination internationale

47. Les volets de la solution globale pour la sécurité sont axés sur l'appui à la mise en œuvre du plan de transition et du dispositif national de sécurité, sur une plus grande stabilisation et sur la stratégie nationale de prévention et de répression de l'extrémisme violent. Le Gouvernement fédéral prévoit de procéder à un examen interne afin que les quatre volets de la solution globale orientent davantage les efforts de réforme dans les secteurs de la sécurité et de la justice. Toutefois, les tensions politiques entre le Gouvernement fédéral et les États membres de la fédération continuent d'empêcher la progression d'une série de questions de réforme, notamment les prochaines étapes de la mise en œuvre du dispositif national de sécurité et du plan de transition.

B. Volets de la solution globale pour la sécurité

1. Volet n° 1 : faciliter les opérations de l'AMISOM et renforcer son efficacité

48. Le BANUS continue de fournir un appui logistique à 21 626 membres du personnel en uniforme et à 70 membres du personnel civil de l'AMISOM déployés dans 78 localités du sud de la Somalie. Le 10 octobre, les représentants de la Mission ont organisé une réunion sur la facilitation de ses opérations et le renforcement de son efficacité, au cours de laquelle ils ont réaffirmé combien l'AMISOM était attachée au plan de transition et ont souligné qu'il fallait doter les forces de sécurité somaliennes des capacités voulues pour leur permettre d'assumer à terme les responsabilités de la Mission.

49. Avec la participation du Siège de l'ONU, de l'AMISOM, du BANUS, de la MANUSOM, du Bureau des Nations Unies pour l'Union africaine, du Service de la lutte antimines des Nations Unies et d'autres partenaires clefs, l'Union africaine a mené une évaluation de l'état de préparation opérationnelle des composantes militaire, civile et de police de l'AMISOM, y compris en effectuant des visites dans les sites de la Mission entre le 16 août et le 3 septembre.

50. En consultation avec le BANUS, l'Union africaine a achevé un rapport d'évaluation des besoins de l'AMISOM en matière d'aviation militaire, qui a été communiqué au BANUS le 18 septembre. Dans son rapport, l'Union africaine recommande notamment à l'AMISOM d'élaborer un concept d'opérations pour les moyens aériens et de renforcer ses procédures de gestion de l'aviation militaire. Elle y recommande également que la Mission soit dotée d'hélicoptères militaires de

manœuvre et de systèmes de drones aériens. Le fait que l'AMISOM n'utilise toujours guère les principaux itinéraires de ravitaillement et qu'elle ne soit pas en mesure d'acheminer l'aide par la route pose toujours problème. Pour acheminer des vivres essentiels aux postes avancés de l'AMISOM, le BANUS continue de mettre à contribution ses hélicoptères et péniches, ce qui entraîne des coûts considérables. La MANUSOM, le BANUS et l'AMISOM ont par ailleurs commencé à mettre en œuvre les mesures d'atténuation des risques prévues dans la politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme en cas d'appui de l'ONU à des forces de sécurité non onusiennes.

51. Du 28 octobre au 4 novembre, l'Union africaine a organisé un atelier à Nairobi afin d'examiner le concept d'opérations de l'AMISOM et de le réviser pour la période 2018-2021.

52. Tous les pays qui fournissent des contingents ou du personnel de police ont signé le Mémoire d'accord tripartite sur le matériel appartenant aux contingents et le soutien logistique autonome, à l'exception de la Sierra Leone, qui en négocie actuellement les clauses avec le Siège de l'ONU concernant l'unité de police constituée qu'elle a récemment déployée. Comme suite à la signature du Mémoire d'accord, les demandes de remboursement présentées par l'Éthiopie, le Kenya et l'Ouganda sont en cours d'examen au Siège.

53. Le BANUS continue d'appuyer le plan de transition ainsi que le plan conjoint de l'AMISOM et de l'Armée nationale somalienne visant à sécuriser l'itinéraire principal de ravitaillement entre Mogadiscio et Baidoa et à assurer le relèvement de la ville de Leego. Il a également aidé l'AMISOM à se retirer du stade de Mogadiscio et a fourni un hébergement à 312 soldats ougandais et à 160 agents des unités de police constituées nigérianes et ougandaises respectivement dans le camp Al-Jazeera II.

54. Le BANUS a continué de fournir un appui logistique non létal à 10 900 soldats de l'Armée nationale somalienne, déployés dans 22 sites, qui participent à des opérations conjointes avec l'AMISOM. Conformément au paragraphe 45 de la résolution 2431 (2018) du Conseil de sécurité, le Gouvernement fédéral et l'AMISOM n'ont demandé aucun changement à cet appui.

55. Le Service de la lutte antimines de l'ONU a formé 2 821 soldats de la MANUSOM aux techniques de détection, de neutralisation et d'enlèvement d'engins explosifs improvisés. Il a également mis à la disposition de l'AMISOM des équipes cynophiles aux fins de l'inspection des véhicules, bagages et infrastructures. Au total, pendant la période considérée, 23 engins explosifs improvisés ont été détectés le long des principaux itinéraires de ravitaillement, dont 14 ont été détruits par des équipes de l'AMISOM formées par le Service de la lutte antimines.

56. Un examen indépendant du BANUS a été mené en août 2018. L'examen a confirmé que le BANUS était un catalyseur stratégique pour ses principaux clients, l'AMISOM et la MANUSOM, et a fait ressortir les défis à relever conjointement. Le rapport d'examen contenait également des recommandations sur la manière dont le BANUS, la MANUSOM et l'AMISOM pouvaient renforcer leurs efforts collectifs de façon à favoriser les progrès en Somalie.

2. Volet n° 2 : renforcer les institutions somaliennes chargées de la sécurité

57. Le Gouvernement fédéral a continué de mettre en œuvre les recommandations issues de l'évaluation de l'état de préparation opérationnelle de l'Armée nationale somalienne, notamment celles concernant le lancement de l'enregistrement biométrique et la révision du code de conduite de l'Armée nationale somalienne. La MANUSOM et l'AMISOM ont commencé à élaborer une stratégie commune en vue de la réforme du secteur de la sécurité afin de tirer parti de leurs atouts respectifs pour

favoriser l'application de l'accord sur le dispositif national de sécurité et du plan de transition.

58. Les 29 et 30 octobre, le Comité de coordination de la sécurité maritime a réuni des représentants du Gouvernement fédéral, des États membres de la fédération, du « Somaliland » et des partenaires internationaux pour discuter des progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Stratégie concernant la sécurité et les ressources maritimes de la Somalie, des priorités à venir et de la voie à suivre pour améliorer les mécanismes de notification, de suivi et d'évaluation. Les représentants des États membres fédéraux se sont dits préoccupés par l'appui limité des donateurs internationaux aux activités de renforcement des capacités maritimes au niveau des États.

59. La section intégrée de la réforme du secteur de la sécurité de la MANUSOM et du PNUD a appuyé les consultations parlementaires publiques en vue de l'adoption de la loi portant révision des pensions et indemnités des membres des forces armées somaliennes et des services de sécurité. Un appui a également été fourni aux structures nationales de coordination de la mise en place du nouveau modèle de police, y compris l'élaboration du plan de police fédéral. La deuxième phase de l'évaluation de l'état de préparation opérationnelle, fondement essentiel de l'intégration des forces régionales (non étatiques) dans le dispositif national de sécurité, s'est achevée à Galmudug, dans le Djoubaland et dans l'État du Sud-Ouest et se poursuivra dans le Puntland et le HirChébéli. L'évaluation de l'état de préparation opérationnelle aidera en outre le Gouvernement fédéral à prendre des décisions concernant l'intégration des forces régionales dans l'armée et la police nationales somaliennes.

60. En août, le Président a révoqué cinq juges de la Cour suprême par décret. Dans la mesure où la commission des services judiciaires n'avait pas été créée, il a été reproché à la décision du Président de porter atteinte à l'indépendance du pouvoir judiciaire. En octobre, le Conseil de coopération entre les États a conseillé au Gouvernement fédéral de ne pas constituer unilatéralement la commission des services judiciaires. Il a également déclaré que tous les accords antérieurs conclus avec le Gouvernement fédéral ne seraient plus reconnus, ce qui pourrait avoir une incidence sur l'approbation du modèle de justice et d'administration pénitentiaire.

61. Le programme commun relatif à la police a permis de continuer à financer la formation de 600 nouvelles recrues de la police et la construction de postes de police, ainsi que le versement de leurs traitements aux policiers du Djoubaland ; la formation de 400 nouvelles recrues de la police, la dotation en véhicules et le versement des traitements dans le cadre de la transition en matière de sécurité dans l'État du Sud-Ouest ; la formation de 700 policiers à Galmudug et le versement de leurs traitements ; la formation de 400 recrues de la police dans le HirChébéli ; la mise en place d'un système électronique de paie dans le Puntland ; la construction du quartier général d'un département d'enquête criminelle ; la rénovation d'un poste de police et la fourniture de véhicules et de matériel de communication tendant à faciliter la transition en matière de sécurité dans les environs du stade de Mogadiscio.

62. Les équipes de déminage de proximité formées par le Service de la lutte antimines de l'ONU ont mené des activités dans 84 localités, inspecté une superficie de 588 742 mètres carrés et enlevé 478 restes de guerre en toute sécurité. Le Service a également déployé des relais communautaires dans les districts libérés et sensibilisé 7 683 habitants, dont 72 % étaient des enfants, aux risques liés aux engins explosifs.

63. En outre, le Service de la lutte antimines a été autorisé à accéder à un stock d'armes dans le sud de Gaalkacyo, dans la région du Mudug, où il a récupéré et détruit

271 restes de guerre en novembre. Au niveau fédéral, quelque 18 000 armes ont été marquées et enregistrées.

3. Volet n° 3 : stabilisation, relèvement à l'échelle locale et consolidation de l'autorité et de la responsabilité de l'État

64. Le 4 octobre, le Gouvernement fédéral a approuvé la stratégie de stabilisation actualisée présentée par le Ministère de l'intérieur, des affaires fédérales et de la réconciliation. La stratégie reflète les progrès réalisés dans la mise en œuvre du plan de transition et l'objectif plus large de faire participer l'ensemble de l'administration à la stabilisation. Le 26 novembre, les plans de stabilisation élaborés par les États pour appuyer la mise en œuvre de la stratégie ont été distribués à la réunion nationale de stabilisation.

65. En collaboration avec les partenaires de la stabilisation, le Ministère de l'intérieur, des affaires fédérales et de la réconciliation a continué d'appuyer la mise en œuvre du plan de transition. L'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) et le Royaume-Uni, dans le cadre de son initiative de relèvement rapide, ont mené des recherches au niveau local le long de l'axe Baidoa-Mogadiscio afin de faciliter la planification des initiatives de stabilisation à Wanlaweyne, Leego et Buurhakaba. L'USAID appuie également l'expansion de la couverture radio locale aux fins de la diffusion de messages en faveur du Gouvernement dans ces régions. Dans le cadre d'initiatives de transition en faveur du programme de stabilisation, l'USAID a achevé 20 projets d'infrastructure dans tout le pays, notamment cinq routes, cinq installations sportives, quatre bâtiments de l'administration publique, deux pistes d'atterrissage, un centre pour les femmes, un marché pour les femmes et un centre communautaire. L'administration régionale de Banaadir a continué de coordonner la remise en état du stade de Mogadiscio avec l'aide de la Nordic International Support Foundation, ainsi qu'avec l'appui du Gouvernement norvégien et de l'Union européenne.

4. Volet n° 4 : prévention et répression de l'extrémisme violent

66. Au cours de la période considérée, le Cabinet du Premier Ministre et l'ONU ont convenu d'un projet visant à traduire sur le plan opérationnel la stratégie et le plan d'action nationaux pour prévenir et combattre l'extrémisme violent. Le projet aidera le Gouvernement à rendre opérationnel et à doter en personnel son mécanisme de coordination aux niveaux fédéral et sous-fédéral. Le projet prévoit également la fourniture d'un appui opérationnel à la coordination des activités de prévention et de répression de l'extrémisme violent, y compris la tenue de réunions de coordination régulières, l'organisation d'activités de formation et d'assistance technique et la promotion des liens entre les initiatives somaliennes et les initiatives régionales connexes.

67. Les 28 et 29 août, les bureaux régionaux des Nations Unies d'Amman et d'Addis-Abeba ont déployé une équipe d'experts chargée de renforcer les synergies en matière de prévention et de répression de l'extrémisme violent entre les activités menées par les organismes Nations Unies, les activités définies dans la stratégie et le plan d'action somaliens et les activités relevant du programme régional des Nations Unies. Le programme régional permettra de partager les meilleures pratiques mondiales avec les parties prenantes somaliennes en vue de stimuler l'innovation et de commencer à élaborer des programmes intersectoriels dans ce domaine.

68. Au cours de la période considérée, un appui a continué d'être apporté au programme national de traitement et de prise en charge des combattants désengagés, la MANUSOM ayant facilité la mise en place de mécanismes de coordination tout en mettant l'accent sur l'harmonisation des interventions et la consolidation des

instructions permanentes. À la fin de la période considérée, les trois centres de réadaptation de déserteurs à faible risque des Chabab hébergeaient 69 déserteurs à Mogadiscio, 123 à Baidoa et 151 à Kismayo et leur apportaient une assistance.

69. La troisième phase du projet de réinsertion de détenus à haut risque de Baidoa est actuellement mise en œuvre avec l'appui du Gouvernement suédois. Le projet est axé sur la réinsertion de détenus qui faisaient partie des Chabab et prévoit d'importants travaux de modernisation des infrastructures de la prison de Baidoa.

C. Planification de la transition

70. La remise du stade de Mogadiscio, premier des sites prioritaires initialement prévus dans le plan de transition, et le transfert des fonctions liées aux contrôles de sécurité de l'AMISOM à la Police somalienne ont commencé à la fin du mois d'août. Depuis lors, des travaux de rénovation visant à rétablir le stade en site sportif ont commencé. La planification de l'itinéraire principal de ravitaillement entre Baidoa et Mogadiscio a été ralentie en raison de l'impasse politique dans laquelle se trouvent le Gouvernement fédéral et les États membres de la fédération. Les principaux itinéraires de ravitaillement du HirChébéli seront les prochaines priorités dans le cadre de la planification et de la mise en œuvre de la transition.

V. Droits de l'homme et protection

A. Droits de l'homme

71. Les violations de la liberté d'expression se sont poursuivies : deux arrestations arbitraires et deux assassinats de journalistes ont été recensés. Un journaliste (à Gaalkacyo) et un cameraman (au « Somaliland ») ont été passés à tabac par la police, un journaliste a reçu des menaces de mort à Mogadiscio et un organe de presse a été fermé. Toutefois, un journal dont la publication avait été suspendue en 2014 a repris ses activités.

72. Le nombre de victimes civiles a augmenté et plus de 260 enlèvements ont été imputés aux Chabab. Des détentions prolongées en l'absence de contrôle juridictionnel, notamment de personnes suspectées d'appartenir aux Chabab, ont continué d'être recensées, en particulier dans le Puntland.

73. Au cours de la période considérée, des frappes aériennes perpétrées par des avions non identifiés dans le Moyen-Djouba ont fait six morts et sept blessés parmi la population civile. Un civil aurait été tué par l'AMISOM dans le Bas-Djouba et quatre auraient été tués à Mogadiscio. Au total, 11 cas de violences sexuelles ont été recensés durant la période considérée, mais ce chiffre ne peut être considéré comme exhaustif en raison des nombreux cas non signalés et du manque d'accès lié aux contraintes de sécurité. Seize condamnations à mort ont été prononcées et quatre exécutions ont eu lieu à la suite de violations du droit à une procédure régulière.

74. Le 2 octobre, la Somalie a signé la Convention relative aux droits des personnes handicapées.

B. Respect de la politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme

75. L'équipe spéciale chargée de la politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme a révisé ses instructions permanentes concernant l'application de

la politique de diligence voulue, notamment en clarifiant les obligations et les besoins des organismes, fonds et programmes des Nations Unies et la procédure de suspension ou de retrait de l'appui. Le groupe de travail technique AMISOM/ONU sur la politique de diligence voulue a continué d'examiner l'état d'avancement et la mise en œuvre des mesures visant à prévenir les violations et à y donner suite. La MANUSOM a organisé une session de formation à l'intention du personnel du Service de la lutte antimines de l'ONU et des formateurs de l'AMISOM pour les familiariser avec les mesures de prévention pertinentes et les manières de contribuer à l'application de cette politique. Elle a en outre organisé des séances à l'intention de l'équipe de pays pour l'action humanitaire dans le cadre d'un atelier sur la prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles. À cet égard, il a été noté qu'il fallait mettre en place un dispositif d'aiguillage pour le signalement des cas d'exploitation et d'atteintes sexuelles perpétrés par des membres du personnel de l'AMISOM dans le cadre du mécanisme de prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles de l'équipe de pays humanitaire de l'AMISOM. La MANUSOM a fait un exposé au groupe consultatif sur les politiques du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) au sujet de l'application stratégique de la politique de diligence voulue en Somalie. Le Haut-Commissariat assurera le suivi des questions soulevées dans les conclusions de l'examen de cette politique mené en 2018. Dans des déclarations à la presse distinctes, l'AMISOM et le Gouvernement fédéral ont informé le public que des enquêtes étaient en cours sur des allégations concernant des soldats qui auraient tué quatre civils le 6 novembre à Mogadiscio.

C. Enfants touchés par les conflits armés

76. Au cours de la période considérée, l'équipe spéciale de surveillance et d'information a constaté 1 020 cas de violations graves sur la personne de 995 enfants, dont 581 garçons et 214 filles. Le nombre de violations et le nombre d'enfants touchés ont tous deux diminué par rapport à la période précédente, où ces chiffres s'élevaient à 1 426 et à 1 239 respectivement. Les violations constatées comprenaient 322 cas d'enlèvement, 308 cas de recrutement et d'utilisation d'enfants, 167 cas d'enfants blessés, 116 cas de meurtre et 82 cas de violences sexuelles. L'équipe spéciale a également constaté 16 attaques contre des écoles, six attaques contre des hôpitaux et trois cas de refus d'accès humanitaire. Soixante-neuf pour cent des violations ont été imputées aux Chabab.

77. Le 20 août, après de longs efforts de persuasion déployés par l'ONU, le Président du Puntland a signé un décret par lequel il a gracié 34 enfants qui avaient été condamnés à diverses peines de prison au motif de leur association avec les Chabab à Garoowe depuis 2016. Le 24 novembre, les enfants concernés ont été transférés, depuis le Puntland, dans un centre de réadaptation à Mogadiscio, où ils attendent actuellement d'être réunis avec leur famille.

D. Prévention de la violence sexuelle

78. Le projet de loi sur les infractions sexuelles, adopté par le Conseil des ministres du Gouvernement fédéral le 30 mai, ne fait toujours pas l'unanimité, principalement auprès des chefs religieux somaliens, qui affirment qu'il est contraire à la charia. Les chefs religieux ont engagé les Somaliens à s'opposer à l'adoption du projet de loi par le Parlement fédéral. Les Chabab profitent de ces critiques en publiant le projet de loi et en exhortant les Somaliens à se joindre au groupe pour lutter contre cette initiative. Le projet de loi renforcera le cadre juridique de la lutte contre les violences sexuelles et prévoira des dispositions concernant les services aux victimes.

Situation humanitaire

79. La situation en matière de sécurité alimentaire a continué de s'améliorer grâce à des précipitations supérieures à la moyenne pendant la saison gu (de mars à juin) de 2018 et à une aide humanitaire soutenue. Néanmoins, 4,2 millions de personnes (dont 2,7 millions d'enfants) ont toujours besoin d'aide et les besoins humanitaires restent supérieurs à ceux d'avant la sécheresse. L'amélioration de la sécurité alimentaire reste largement tributaire des précipitations saisonnières. En outre, l'insécurité alimentaire a atteint un niveau critique ou dangereux pour plus de 1,5 million de personnes, qui ont besoin d'une aide vitale de toute urgence. Environ 190 000 personnes ont été nouvellement déplacées entre août et octobre 2018, principalement en raison des conflits et de l'insécurité, ce qui porte à 831 000 le nombre de personnes nouvellement déplacées entre janvier et fin octobre. À la fin de la période considérée, on comptait au total 2,65 millions de personnes déplacées.

80. Les taux de malnutrition sont élevés, en particulier parmi les personnes déplacées. L'état nutritionnel des enfants de moins de cinq ans ne s'est pas amélioré, près d'un million d'enfants étant exposés au risque de malnutrition, dont plus de 170 000 enfants souffrant de malnutrition aiguë sévère. L'accès limité aux services de santé publique et de nutrition, dû en grande partie au manque de sources de financement durables, demeure une préoccupation.

81. Les populations des zones rurales et les personnes déplacées installées dans des zones urbaines continuent de vivre dans les conditions les plus vulnérables. Du fait de l'ampleur des pertes de moyens d'existence et des dettes contractées au cours de plusieurs saisons de grave sécheresse, les populations rurales ont peu de moyens pour remonter la pente et sont très vulnérables aux chocs futurs. Cinquante-huit pour cent des personnes qui sont touchées par des niveaux d'insécurité critiques ou dangereux sont des personnes déplacées et les taux de malnutrition parmi les enfants déplacés sont particulièrement élevés. En outre, la brusque augmentation des expulsions forcées rend ces personnes encore plus vulnérables. Entre janvier et octobre, plus de 235 000 personnes déplacées ont été expulsées dans tout le pays, soit davantage que pendant toute l'année 2017. C'est à Mogadiscio et à Baidoa que le nombre d'expulsions a été le plus élevé.

82. L'inventaire des besoins humanitaires a débuté en septembre par une série de consultations avec les autorités, les populations touchées et les partenaires humanitaires dans toute la Somalie. On estime que quelque 4,2 millions de personnes auront besoin d'une aide humanitaire en 2019. La diminution des besoins par rapport à 2017 reflète l'amélioration de la situation humanitaire globale et une définition plus ciblée des besoins. Néanmoins, les besoins humanitaires restent très importants et certains groupes, en particulier les personnes déplacées dans des zones urbaines, les personnes vivant dans des zones rurales et les enfants, sont chroniquement vulnérables.

83. Au 26 novembre, le Plan d'aide humanitaire pour la Somalie avait reçu 839 millions de dollars en dons. Avec les quelque 234 millions de dollars reçus pour des activités extérieures au plan, l'opération somalienne a reçu un total de 1,07 milliard de dollars de contributions de donateurs. Un soutien financier soutenu et précoce sera nécessaire en 2019 pour qu'une aide vitale continue d'être apportée et pour que les nombreuses collectivités touchées puissent poursuivre sur la voie du relèvement. Contrairement aux prévisions qui avaient été faites pour la saison deyr (de septembre à décembre) selon lesquelles les précipitations devaient être égales ou supérieures à la moyenne, les précipitations ont été inférieures à la moyenne dans la majeure partie de la Somalie jusqu'à fin novembre, avec un déficit pluviométrique particulièrement important au Puntland.

84. Le contexte opérationnel reste difficile. Depuis le début de 2018, plus de 110 actes de violence ont été commis contre des organismes humanitaires ; neuf agents humanitaires y ont trouvé la mort, 13 ont été blessés, 18 ont été enlevés et 17 ont été arrêtés et placés en détention provisoire. Près de 100 obstacles administratifs ont entravé les programmes et les activités de sensibilisation menés auprès des autorités en vue d'établir un cadre réglementaire centralisé régissant les organisations non gouvernementales. Les difficultés d'accès continuent de s'accumuler le long des principaux axes de ravitaillement. Les organisations non gouvernementales internationales se préparent à transférer leurs activités du Kenya en Somalie, comme le Gouvernement fédéral leur a ordonné de le faire d'ici à la fin de 2018.

85. Après que Mogadiscio est devenue la première ville africaine à signer la pétition « Les villes #Aveclesréfugiés » le 20 juin, Berbera, Boosaaso et Hargeysa ont suivi en octobre. Dans le cadre de cette campagne, lancée à l'occasion de la Journée mondiale des réfugiés, les villes et les autorités locales du monde entier qui s'emploient à promouvoir l'inclusion, à soutenir les réfugiés et à rassembler les communautés ont été invitées à signer une déclaration de solidarité.

86. L'inventaire des besoins humanitaires a débuté en septembre par une série de consultations avec les autorités, les populations touchées et les partenaires humanitaires dans toute la Somalie. La diminution des besoins estimés pour 2019 par rapport à 2018 reflète l'amélioration de la situation humanitaire globale et une définition plus ciblée des besoins. L'aperçu de la situation humanitaire mondiale 2019 a été lancé le 4 décembre 2018.

Présence des Nations Unies en Somalie

87. Les organismes des Nations Unies maintiennent leur présence à Baidoa, Beledweyne, Boosaaso, Doolow, Gaalkacyo, Garowe, Hargeisa, Kismayo et Mogadiscio. Le transfert de Beletweyne à Jowhar des organismes des Nations Unies présents dans le HirChébéli est en cours, mais les conditions de sécurité et le mauvais état des routes continuent d'entraver ce transfert. L'installation du bureau des Nations Unies à Dhuusamarreeb a bien avancé. En décembre 2018, on dénombrait 674 et 1 288 membres du personnel recrutés respectivement sur les plans international et national présents en Somalie.

88. L'imposition de taxes et d'autres redevances au personnel, aux consultants et aux vacataires des Nations Unies a une incidence négative sur la présence des Nations Unies et sur sa capacité de s'acquitter de son mandat, notamment en ce qui concerne l'appui que fournit le BANUS à l'AMISOM et à l'Armée nationale somalienne. Cette imposition est contraire à l'accord sur le statut de la mission conclu entre le Gouvernement fédéral et l'ONU en 2014.

Observations

89. Dans mon précédent rapport (S/2018/800), j'avais indiqué que le règlement de la crise parlementaire en mai pourrait ouvrir la voie à un dialogue politique constructif et permettre de progresser dans la mise en œuvre de la feuille de route politique, en particulier pour ce qui était de mettre la dernière main aux accords nécessaires aux fins de l'établissement du modèle fédéral de la Somalie. Toutefois, l'impasse politique de ces derniers mois a compromis la réalisation des progrès escomptés. Le gouvernement fédéral et les États membres de la fédération étant désormais préoccupés par les processus électoraux dans les États membres de la fédération, le risque que les choses en restent au point mort est élevé, ce qui pourrait compromettre non seulement le calendrier des élections de 2020, mais aussi l'ensemble des progrès accomplis à ce jour. J'engage donc les dirigeants somaliens, aux niveaux fédéral et sous-fédéral, à servir en premier lieu les intérêts du pays et à régler leurs différends

sans plus attendre. Je continue de croire qu'une réconciliation entre les dirigeants est possible, comme en témoignent la maturité politique et la volonté d'avancer dont ils ont fait preuve par le passé.

90. Même si les progrès ont été décevants au niveau des responsables politiques, le développement en cours des cadres législatif et institutionnel au niveau technique et la coopération entre le Gouvernement fédéral et les États fédérés sont encourageants, et devraient ouvrir la voie aux accords politiques indispensables lorsque le Conseil national de sécurité reprendra ses travaux. Il est désormais peu probable qu'une loi électorale soutenue par toutes les principales parties prenantes, y compris les États fédérés, soit adoptée d'ici à la fin de l'année. En l'absence d'une telle loi, le calendrier électoral est fortement compromis.

91. Les processus électoraux actuellement en cours dans les États fédérés, qui se déroulent sans encombre, serviront de modèle pour l'organisation des élections nationales de 2020. Il importe donc de protéger l'intégrité et la crédibilité de ces processus électoraux en veillant au respect des institutions chargées de leur mise en œuvre, ainsi que des règles établies par ces institutions, et en organisant ces processus électoraux dans un climat sans violence, sans manipulations et sans corruption.

92. Pour que la Somalie progresse, il est indispensable que le plan de transition et le dispositif national de sécurité, notamment l'intégration des forces de sécurité régionales et le redimensionnement des forces de sécurité nationales, soient effectivement mis en œuvre selon le calendrier prévu. Je salue le Gouvernement fédéral, qui s'est approprié les processus clés et a pris les rênes dans la définition des priorités nationales. L'impasse politique dans laquelle se trouvent le Gouvernement fédéral et les États membres de la fédération et les distractions causées par l'actualité politique liée aux élections ne doivent pas retarder les progrès sur le plan de la sécurité. Une étroite coordination avec les partenaires internationaux qui investissent dans le renforcement des capacités du secteur de la sécurité, notamment l'AMISOM et les pays qui lui fournissent des contingents et du personnel de police, est essentielle à la bonne mise en œuvre du plan de transition et du dispositif de sécurité nationale. En outre, pour assurer la viabilité du processus de transition, il importe de conserver une approche globale, qui permette de garantir que les opérations s'accompagnent d'une accélération du renforcement des capacités des institutions de sécurité somaliennes, afin que ces dernières soient en mesure de conserver les zones dont elles ont repris le contrôle et mener des activités de stabilisation pour prévenir et lutter contre l'extrémisme violent. La solution globale pour la sécurité et le Groupe exécutif chargé de mettre en œuvre une solution globale pour la sécurité, dirigé par le Premier Ministre Khaire, jouent un rôle essentiel dans la préservation de cette approche.

93. La présence de l'AMISOM demeurera indispensable tout au long de la période de transition et dans la période qui précédera les élections de 2020. Je me félicite que l'état de préparation opérationnelle de l'AMISOM ait été évalué et que l'Union africaine se soit engagée à en reconfigurer les effectifs pour renforcer le soutien à la mise en œuvre du plan de transition, qui tient compte du concept des opérations récemment révisé. J'encourage le Gouvernement fédéral, l'AMISOM et les partenaires internationaux à coopérer pleinement et à veiller à ce que l'AMISOM et les forces de sécurité somaliennes disposent de ressources suffisantes pour pouvoir mettre en œuvre le plan de transition et de fixer les modalités du transfert progressif des responsabilités en matière de sécurité de la première aux secondes.

94. Par ailleurs, les progrès réalisés par le Gouvernement somalien dans les réformes entreprises dans le cadre du programme de référence du FMI sont encourageants. J'accueille avec satisfaction les résultats de l'examen mené par le FMI, qui a conclu que des progrès avaient été réalisés vers les objectifs fixés pour la Somalie en vue de l'obtention d'un allègement de la dette au titre de l'Initiative en

faveur des pays pauvres très endettés, ainsi que d'une aide de la Banque mondiale et de l'Union européenne. Cela témoigne d'une confiance grandissante dans les capacités de gestion financière du Gouvernement somalien. J'encourage le Gouvernement fédéral à poursuivre sur cette voie et à favoriser la coopération économique avec les États membres de la fédération, à combattre la corruption, à poursuivre les efforts visant à améliorer la sécurité sur l'ensemble du territoire et à apporter la preuve qu'un progrès économique durable peut aussi faire avancer le dialogue politique.

95. La Somalie reste aux prises avec d'énormes difficultés humanitaires et socioéconomiques. Dans cette précarité persistante, les besoins humanitaires restent importants, en particulier pour les personnes déplacées et les communautés marginalisées. Un appui financier continu, rapide et durable sera indispensable pour 2019 et au-delà. Cet appui permettra de compléter l'aide d'urgence par une aide à long terme destinée à financer le renforcement de la résilience et le relèvement. J'invite les donateurs à envisager de contribuer au plan d'aide humanitaire en 2019 et à stimuler l'investissement en faveur des initiatives de renforcement de la résilience.

96. L'imposition par le Gouvernement fédéral de taxes et d'autres redevances au personnel, consultants et sous-traitants des Nations Unies risque de compliquer les opérations des Nations Unies en Somalie, notamment l'appui à l'AMISOM et à l'Armée nationale somalienne. Je prie instamment les autorités somaliennes de régler toutes les questions en suspens relatives à l'accord sur le statut de la mission par les voies établies.

97. L'adhésion de la Somalie à la Convention relative aux droits des personnes handicapées et son élection au Conseil des droits de l'homme en octobre dernier marquent un progrès notable. La résolution 60/251 de l'Assemblée générale dispose que « les États élus au Conseil observeront les normes les plus strictes en matière de promotion et de défense des droits de l'homme ». L'accession de la Somalie au Conseil devrait donc donner au pays l'élan nécessaire pour renforcer les mécanismes nationaux de protection, et notamment de créer la Commission nationale des droits de l'homme. Je réaffirme que l'arsenal législatif somalien doit être complété de manière à encadrer les infractions sexuelles, notamment par le projet de loi relatif à ces infractions, qui bénéficie d'un appui important de la part des femmes parlementaires et de la société civile. Je note avec préoccupation la poursuite des violations de la liberté d'expression, qui pourraient se multiplier à l'approche des élections, et j'exhorte toutes les parties à respecter l'état de droit tout au long du processus électoral à venir.

98. Je demeure préoccupé par le nombre de victimes civiles et exhortons toutes les parties à respecter le droit international des droits de l'homme et le droit international humanitaire dans la conduite des hostilités. Si les signalements d'atteintes commises sur des enfants par des membres des forces de sécurité somaliennes sont en diminution, on recense toujours des cas d'enfants utilisés par ces dernières. J'engage le Gouvernement fédéral somalien à adopter une politique de tolérance zéro à l'égard de l'utilisation d'enfants pour escorter les véhicules et garder les points de contrôle des forces de sécurité.

99. L'évolution de la dynamique politique dans la Corne de l'Afrique est une bonne nouvelle pour la Somalie, qui ne peut que bénéficier d'un resserrement de la coopération régionale. Comme il est indiqué dans la stratégie de résilience et de relèvement et le plan national de développement, une gestion efficace des eaux transfrontières est indispensable pour sortir le pays des crises humanitaires récurrentes et le mettre sur la voie de la résilience et du relèvement. Si les mouvements transfrontières de marchandises et de personnes étaient encadrés par des

structures économiques officielles et si le contrôle des activités illicites est renforcé, une coopération plus étroite dans les régions frontalières pourrait également favoriser la croissance économique, la consolidation de la paix et la stabilisation. Cette coopération est également importante pour améliorer la sécurité et la prise en charge sanitaire de populations qui ont longtemps été marginalisées.

100. Je salue également le travail difficile que continuent d'accomplir, dans des conditions éprouvantes, mon Représentant spécial, Nicholas Haysom, mes Représentants spéciaux adjoints et les hommes et les femmes dévoués et courageux de la MANUSOM, du Bureau d'appui, des organismes, fonds et programmes des Nations Unies et des autres organisations internationales et régionales présents en Somalie. Je remercie l'Union africaine, l'AMISOM, l'IGAD, l'Union européenne, les États Membres, les organisations non gouvernementales et les autres partenaires de développement du soutien sans faille qu'ils apportent à l'effort entrepris pour instaurer une paix, une stabilité et une prospérité durables en Somalie.



Map No. 3690 Rev. 10.2 UNITED NATIONS
May 2014

Department of Field Support
Cartographic Section